

SEANCE CONSEIL MUNICIPAL 14 janvier 2013

L'an **deux mille treize le quatorze janvier**, le Conseil Municipal de la commune de Sauveterre de Guyenne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de **M. Yves d'Amécourt**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 janvier 2013

Présents : M Yves **d'Amécourt**, M. Benoît **Pnaud**, Mme Sandrine **Combefreyroux**, M. Patrick **Barrière**, M. Pierre **Tomada**, Mme Marie-José **Lawther**, Adjoints, M. Rémi **Ballarin**, Mme Sandrine **Dèche**, M. Luc **Hérault**, M. Guy **Latorre** M. Claude **Lumeau**, Mme Françoise **Mery**, Mme Sylvie **Panchout**, Mme Annette **Quebec**. M. Jean-Paul **Souan**.

Absents ou excusés : M. Gilles **Bussac** Mme Ghislaine **Curoy**, M. Philippe **Laveix** (pv à Sandrine Deche), M. Serge **Maurin**,

Monsieur le Maire demande si tous les conseillers ont reçu le compte-rendu du 10 décembre si des observations sont à formuler. Aucune remarque n'étant faite, le compte-rendu du 10 décembre 2012 est adopté à seize voix pour.

Monsieur Rémi BALLARIN est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour est énoncé.

Ajout :

Immeuble de la Poste

- Avenant à la mission de contrôle

Questions diverses

- Local Archives

ORDRE DU JOUR

1 – BUDGET

- Décision modificative – virement de crédit

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de prévoir différents virements de crédit :

a) Virement de crédit pour le paiement d'indemnités journalières à un agent placé en disponibilité d'office pour raison de santé du 01 juin 2010 au 02 novembre 2011.

Chapitre	article	intitulé	montant	
011	61521	Terrains	-9000 €	
	6064	Fournitures administratives	- 2000 €	
012	6411	Personnel titulaire		+ 11000 €

b) Virement de crédit pour le paiement d'une échéance d'emprunt

Chapitre	article	intitulé	montant	
066	6135	Locations mobilières	-0.04 €	
	66111	Intérêts régles à l'échéance		+0.04 €

Après échanges de vue, le conseil municipal adopte, à seize voix pour, les décisions modifications sur le budget communal.

2 – IMMEUBLE DE LA POSTE

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux de l'immeuble de la poste et notamment donne lecture du courrier du préfet annonçant les subventions accordées :

- Etat : 12 000 €
- Département : 98 000 €
- Région : 61 104 €

Monsieur le Maire propose également au conseil municipal de passer un avenant avec le cabinet Qualiconsult missionné pour le contrôle technique de la réhabilitation de l'immeuble de la Poste

Ajout d'une mission : PHH (Isolation acoustique dans les bâtiments d'habitation)

Soit une plus value forfaitaire HT de : 850.00 €

Après échange de vue, le conseil municipal donne son accord, à seize voix pour, et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché.

3 – ASSAINISSEMENT

Monsieur Benoit PUAUD fait part au conseil municipal de la nécessité de reprendre la délibération du 12 juin 2012 concernant la révision du schéma directeur d'assainissement en modifiant les termes d'adoption pour être dans la légalité, le texte de la délibération restant inchangé.

Donc, après échange de vue, le conseil municipal accepte, à seize voix pour, le projet du nouveau schéma directeur d'assainissement.

Monsieur Benoit PUAUD précise également que les démarches pour l'enquête publique vont être engagées auprès du Tribunal Administratif et signale que le Conseil Général a accordé une aide pour l'étude diagnostique des ouvrages d'assainissement (réalisée par le bureau d'étude Artelia) d'un montant de 14 088 €.

4 – SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE LA GIRONDE

Monsieur le Maire donne lecture des arrêtés de Monsieur le Préfet :

- Arrêté complémentaire approuvant les statuts et fixant la structure budgétaire du syndicat SIVOM de l'Entre deux Mers (fusion du SIVOM de Monségur et du SIAPA de Castelmoron d'Albret)
- Arrêté inter préfectoral portant approbation des statuts et arrêté préfectoral d'extension du périmètre du Syndicat Mixte SMER'E2M (fusion de SMBV Engranne et Gamage, SMABVE l'Escouah, SIAAER du bas canton de Pujols, SMAEBV de la Durèze et de la Soulège, SIBV de la Misère)
- Arrêté de retrait des compétences du SI de caserne des Pompiers de Sauveterre de Guyenne.

Concernant le projet d'arrêté du nouveau territoire de la CdC du Sauveterrois, Monsieur le Maire précise qu'une lettre a été adressée à M le Préfet afin de lui demander que les simulations financières soient réalisées en totalité, ce qui n'est pas le cas actuellement. En effet, aucune information n'a été donnée par les services de la DRFIP quant à la répartition de la DGF, de la TASCOM et du panier de recette issu de la réforme de la Taxe professionnelle.

Le bureau de la CDC demande aux communes adhérentes d'attendre la réponse de M Le Préfet avant de se prononcer définitivement sur le périmètre.

Madame Sandrine COMBEFREYROUX, pose la question sur le devenir du personnel des différentes communautés après la fusion.

Monsieur le Maire lui répond que les personnels attachés à un équipement (Crèche, ALSH, ...) doivent normalement suivre la collectivité qui emporte l'équipement. Et que les choses ont été anticipées concernant les personnels de support. Ainsi, par exemple, suite au départ de la Directrice de la CDC de Monségur, une convention a été signée avec la CDC du Sauveterrois pour la mutualisation de l'attachée de direction, en attendant le 1^{er} janvier 2014.

5 – REDEVANCE INCITATIVE – USTOM

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal la motion présentée par la communauté des communes du Sauveterrois qui a délégation de ces communes auprès de l'USTOM, portant sur les points de désaccords avec l'USTOM sur la redevance incitative.

- Dysfonctionnement liés au ramassage
- Problèmes liés à la grille tarifaire
- Problèmes de statuts
- Lissage des taux

Après échange de vue, le conseil municipal adopte, à seize voix pour, la motion présentée par la communauté de communes du Sauveterrois qui demande la prise en compte des points soulevés ci-dessus et s'oppose à la mise en place de la redevance incitative sous la forme actuelle, demande l'étude de la TEOMI et sa mise en place après juin 2015 (date de fin de contrat avec la COVED) dès lors que l'on pourra inclure les retombées de l'incitativité sur le ramassages et le traitement et que chaque citoyen pourra profiter des retombées.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le Conseil que des contacts vont être pris par la CDC avec le SEMOCTOM afin de comparer les méthodes de travail, la CDC du Sauveterrois étant desservie par deux syndicats.

6 – QUESTIONS DIVERSES

- Recensement

Chaque année l'INSEE transmet le chiffre de la population légale des communes, au 1^{er} janvier 2013 la population totale de Sauveterre est de 1848 habitants.

Monsieur le Maire signale que le prochain recensement aura lieu en 2014.

- « Maison de Camille »

Soliance habitat nous fait savoir que les marchés, pour les travaux 3 rue st Romain ont été signé le 05 décembre dernier avec ordre de service au 21 décembre 2012, pour une durée prévisionnelle de douze mois.

- Permanence du CAUE

Monsieur le Maire donne lecture des permanences de l'architecte conseil, Monsieur Jean Noël BORD, pour le 1^{er} trim 2013 à la Communauté des Communes du Sauveterrois.

- Association « Passerelle »

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du souhait de l'association Passerelle d'utiliser les locaux de l'ancien office de Tourisme rue saint Romain dans le cadre de mise en place d'atelier créatifs d'arts plastiques les mercredis.

La commune se réserve le droit de récupérer le local qui doit être transformé en bibliothèque médiathèque courant 2013 et la convention de mise à disposition de locaux municipaux sera rédigée en ce sens.

Après échange de vue, le conseil municipal donne son accord, à seize voix pour et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Monsieur le Maire informe que M Philippe Machado, dans le cadre des travaux de la maison de la presse, a demandé à pouvoir entreposer des présentoirs dans l'ancien office du tourisme. Une réponse favorable lui a été apportée. Monsieur le Maire précise que la municipalité de Sauveterre est très heureuse de ce projet de rénovation qui permettra l'embellissement de la place de la Bastide.

- Passage protégé – RPA

Madame sandrine DECHE pose la question sur le passage protégé à la RPA si des modifications seront apportées.

Monsieur le Maire répond que dans l'attente du radar pédagogique et du radar de mesure du flux routier, promis par M Le Préfet, des devis ont été demandés pour l'installation, suivant la législation, de bandes rugueuses en amont et en aval du passage, pour l'amélioration du passage protégé, ainsi que pour le déplacement du poteau avertisseur et la mise en place d'un éclairage plus adapté.

- « Pigeons »

Monsieur Rémi BALLARIN demande où en est la procédure pour limiter la prolifération des pigeons.

Monsieur Pierre TOMADA signale que la cage installée n'a pas donné les espérances attendues, car les chats empêchent les pigeons de se poser et de rentrer dans la cage. Il réitère sa proposition de mettre une cage sur la porte Saubotte et sur le clocher de l'Eglise.

Monsieur le Maire demande que l'on poursuive l'essai avec plus de grain car c'est l'hiver que les pigeons sont le plus attirés par les appâts. Il propose que l'on fasse une cage plus petite pour la porte Saubotte et pour le clocher.

AGENDA

18 janvier : Vœux de la Municipalité

19 janvier : Loto Football

20 janvier : Stage de Zumba - salle des fêtes Sauveterre

20 janvier : Fête de la St Vincent

22 janvier : 50^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée et 40^{ème} anniversaire du jumelage

Franco/allemand

23 janvier : repas des aînés – St Brice

26 janvier : loto Pétanque

27 janvier : Banquet de la Chasse

28 – 29 janvier : conseil de classe école élémentaire et maternelle

02 février : Loto pétanque

09 février : loto pétanque

15 février : théâtre organisé par le CAC

Séance du 14 janvier 2013

16 février : Concert Restos du Cœur – salle des fêtes
20 février : Don du Sang
23 février : loto des Aînés de la Bastide
23 février : Conférence « rois sites grecs : Athènes, Argos, Thasos » - 16h Mairie de Sauveterre
01, 02 et 03 mars 2013 : Bourse aux vêtements FCPE
09 Mars : loto Pompiers
16 mars : Loto Pétanque
23 mars : Concert Ecole de musique
30 mars : Loto Judo

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.